

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : VILLE LAGARDELLE / LEZE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310263500017

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MURET

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	33
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
B3.1 - Etat des provisions constituées	50
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	52
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	53
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	58
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	59
B9 - Etat du personnel	60
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	63
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	64
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	65
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	66
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	67
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	68
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	69
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	70

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 336

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	591,75

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	790,25
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	840,95
3	Dépenses d'équipement brut / population	603,74
4	Encours de dette / population (2) (3)	533,30
5	DGF / population	163,45
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	52,54 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,32 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	71,79 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	63,42 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	6,03 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

I
C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				Résultat ou solde (A) (2)
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		
TOTAL DU BUDGET	4 408 321,63	4 158 141,95	1 252 459,97	A1	1 002 280,29
Investissement	2 055 940,18	1 202 200,18 (3)	961 266,46	A2	107 526,46
Fonctionnement	2 352 381,45	2 955 941,77 (4)	291 193,51	A3	894 753,83

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)	
	Dépenses	Recettes				
TOTAL des RAR	I + II	784 938,11	III + IV	488 001,91	B1	-296 936,20
Investissement	I	784 938,11	III	488 001,91	B2	-296 936,20
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	705 344,09
Investissement	-189 409,74
Fonctionnement	894 753,83

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 784 938,11
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
202102	Opération d'équipement n° 202102	427 571,02
202201	Opération d'équipement n° 202201	48 094,35
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	7 084,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	126 803,00
21	Immobilisations corporelles (3)	175 385,74
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 488 001,91
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	488 001,91
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 697 684,51	1 887 094,25
	+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	784 938,11	488 001,91
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde positif) 107 526,46
	=		
	Total de la section d'investissement (2)	2 482 622,62	2 482 622,62

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 150 150,83	2 855 397,00
	+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 294 753,83
	=		
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 150 150,83	3 150 150,83

	TOTAL DU BUDGET (4)	5 632 773,45	5 632 773,45
--	----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	11 959,26	7 084,00	21 000,00	21 000,00	28 084,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	150 000,00	126 803,00	0,00	0,00	126 803,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	670 596,10	204 406,48	619 882,47	619 882,47	824 288,95
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 822 021,97	446 644,63	665 072,98	665 072,98	1 111 717,61
Total des dépenses d'équipement		2 654 577,33	784 938,11	1 305 955,45	1 305 955,45	2 090 893,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	160 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		160 500,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 815 077,33	784 938,11	1 455 955,45	1 455 955,45	2 240 893,56

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	40 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		191 729,06	191 729,06	191 729,06
Total des dépenses d'ordre d'investissement		40 000,00		241 729,06	241 729,06	241 729,06

TOTAL	2 855 077,33	784 938,11	1 697 684,51	1 697 684,51	2 482 622,62
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 482 622,62
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	676 173,35	488 001,91	480 806,11	480 806,11	968 808,02
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		676 173,35	488 001,91	480 806,11	480 806,11	968 808,02
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	137 231,52	0,00	150 168,28	150 168,28	150 168,28
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	600 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	11 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des recettes financières		748 231,52	0,00	750 668,28	750 668,28	750 668,28
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 424 404,87	488 001,91	1 231 474,39	1 231 474,39	1 719 476,30

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	19 406,00		13 890,80	13 890,80	13 890,80
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		191 729,06	191 729,06	191 729,06
Total des recettes d'ordre d'investissement		469 406,00		655 619,86	655 619,86	655 619,86

TOTAL	1 893 810,87	488 001,91	1 887 094,25	1 887 094,25	2 375 096,16
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	107 526,46
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 482 622,62
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	413 890,80
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	761 850,77	0,00	773 000,00	773 000,00	773 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 274 300,00	0,00	1 385 000,00	1 385 000,00	1 385 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	456 149,90	0,00	472 260,03	472 260,03	472 260,03
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 492 300,67	0,00	2 630 260,03	2 630 260,03	2 630 260,03
66	Charges financières	60 500,00	0,00	55 500,00	55 500,00	55 500,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	150,10		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 553 450,77	0,00	2 686 260,03	2 686 260,03	2 686 260,03

023	Virement à la section d'investissement (4)	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	19 406,00		13 890,80	13 890,80	13 890,80
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		469 406,00		463 890,80	463 890,80	463 890,80

TOTAL	3 022 856,77	0,00	3 150 150,83	3 150 150,83	3 150 150,83
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 150 150,83
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	194 600,00	0,00	204 000,00	204 000,00	204 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	253 818,00	0,00	343 558,00	343 558,00	343 558,00
731	Fiscalité locale	1 495 477,00	0,00	1 579 426,00	1 579 426,00	1 579 426,00
74	Dotations et participations (3)	697 913,26	0,00	630 912,00	630 912,00	630 912,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 500,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 680 308,26	0,00	2 804 896,00	2 804 896,00	2 804 896,00
76	Produits financiers	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
77	Produits spécifiques (3)	11 354,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 691 663,26	0,00	2 805 397,00	2 805 397,00	2 805 397,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	40 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		40 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00

TOTAL	2 731 663,26	0,00	2 855 397,00	2 855 397,00	2 855 397,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	294 753,83
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 150 150,83
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	413 890,80	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	150 000,00	0,00	150 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 140 738,35		1 140 738,35
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	28 084,00	0,00	28 084,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	126 803,00	0,00	126 803,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	795 268,21	50 000,00	845 268,21
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	191 729,06	191 729,06
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 240 893,56	241 729,06	2 482 622,62

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 482 622,62
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	773 000,00		773 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 385 000,00		1 385 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	472 260,03	0,00	472 260,03
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	55 500,00	0,00	55 500,00
67	Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	13 890,80	13 890,80
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		450 000,00	450 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 686 260,03	463 890,80	3 150 150,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 150 150,83
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	150 168,28	0,00	150 168,28
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	968 808,02	0,00	968 808,02
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	191 729,06	191 729,06
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		13 890,80	13 890,80
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		450 000,00	450 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00		500,00
Recettes d'investissement – Total		1 119 476,30	655 619,86	1 775 096,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	107 526,46
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	600 000,00
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 482 622,62
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	35 000,00		35 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	204 000,00		204 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	343 558,00		343 558,00
731	Fiscalité locale	1 579 426,00		1 579 426,00
74	Dotations et participations (8)	630 912,00		630 912,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	12 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	1,00	0,00	1,00
77	Produits spécifiques (8)	500,00	0,00	500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 805 397,00	50 000,00	2 855 397,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	294 753,83
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 150 150,83
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		III
		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 855 077,33	784 938,11	0,00	1 697 684,51	1 697 684,51	0,00	1 697 684,51	2 482 622,62
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 959,26	7 084,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	28 084,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	150 000,00	126 803,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 803,00
21 Immobilisations corporelles	670 596,10	175 385,74	0,00	619 882,47	619 882,47	0,00	619 882,47	795 268,21
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	1 822 021,97	475 665,37	0,00	665 072,98	665 072,98	0,00	665 072,98	1 140 738,35
Total des dépenses d'équipement	2 654 577,33	784 938,11	0,00	1 305 955,45	1 305 955,45	0,00	1 305 955,45	2 090 893,56
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	160 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	160 500,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 815 077,33	784 938,11	0,00	1 455 955,45	1 455 955,45	0,00	1 455 955,45	2 240 893,56
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	40 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			191 729,06	191 729,06		191 729,06	191 729,06
Total des dépenses d'ordre	40 000,00			241 729,06	241 729,06		241 729,06	241 729,06

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

2 482 622,62

(1) Voir état H-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 293 810,87	488 001,91	1 287 094,25	1 287 094,25	1 775 096,16
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	676 173,35	488 001,91	480 806,11	480 806,11	968 808,02
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	676 173,35	488 001,91	480 806,11	480 806,11	968 808,02
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	137 231,52	0,00	150 168,28	150 168,28	150 168,28
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	11 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des recettes financières	148 231,52	0,00	150 668,28	150 668,28	150 668,28
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	824 404,87	488 001,91	631 474,39	631 474,39	1 119 476,30
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	19 406,00		13 890,80	13 890,80	13 890,80
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		191 729,06	191 729,06	191 729,06
Total des recettes d'ordre	469 406,00		655 619,86	655 619,86	655 619,86
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					107 526,46
Affectation au compte 1068 (8)					600 000,00
Total des recettes d'investissement cumulées					2 482 622,62

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	2 855 077,33	784 938,11	0,00	1 697 684,51	1 697 684,51	0,00	1 697 684,51	2 482 622,62
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	11 959,26	7 084,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	28 084,00
202	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	10 000,00
203	2 084,00	2 084,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	18 084,00
2051	4 875,26	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	150 000,00	126 803,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 803,00
204182	150 000,00	126 803,00		0,00	0,00	0,00	0,00	126 803,00
21	670 596,10	175 385,74	0,00	619 882,47	619 882,47	0,00	619 882,47	795 268,21
2112	264,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	0,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
2117	2 379,41	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2118	2 189,09	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	7 822,78	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2131	220 403,78	72 156,52		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	272 156,52
2135	13 797,24	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
2138	986,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	125 747,36	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
2152	8 170,36	5 111,20		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 511,20
21538	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2156	2 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2158	15 557,72	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21753	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	50 780,31	28 896,49		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	48 896,49
2183	7 000,00	1 617,53		13 382,47	13 382,47	0,00	13 382,47	15 000,00
2184	32 895,74	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2188	108 602,31	72 204,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	122 204,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1 822 021,97	475 665,37	0,00	665 072,98	665 072,98	0,00	665 072,98	1 140 738,35
Total des dépenses d'équipement	2 654 577,33	784 938,11	0,00	1 305 955,45	1 305 955,45	0,00	1 305 955,45	2 090 893,56
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16	160 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
1641	160 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
266	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	160 500,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 815 077,33	784 938,11	0,00	1 455 955,45	1 455 955,45	0,00	1 455 955,45	2 240 893,56
040	40 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
192	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2117	0,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
2131	30 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
2151	10 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
041	0,00			191 729,06	191 729,06		191 729,06	191 729,06
2151	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
231	0,00			191 729,06	191 729,06		191 729,06	191 729,06

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
Total des dépenses d'ordre	40 000,00	I		241 729,06	II		241 729,06	III = I + II 241 729,06

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
202001	Aménagement de la place de Verdun-2020/2022		185 106,59	0,00	360 072,98	360 072,98	0,00	360 072,98
202101	Rénovation intérieure Eglise Notre Dame de l'Assomption		26 135,36	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
202102	Restructuration Grange en salle conseil municipal/Esp tiers lieu		1 161 486,52	427 571,02	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
202201	Chaufferie bois et réseau chaleur		153 543,58	48 094,35	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
202202	Programme Pool routier 2022-2024		119 252,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			1 645 524,27	475 665,37	665 072,98	665 072,98	0,00	665 072,98

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202001
LIBELLE : Aménagement de la place de Verdun-2020/2022
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		185 106,59	a	360 072,98	b
			0,00		360 072,98
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	185 106,59	0,00	360 072,98	360 072,98
231	Immobilisations corporelles en cours	185 106,59	0,00	360 072,98	360 072,98

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-360 072,98
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202101
LIBELLE : Rénovation intérieure Eglise Notre Dame de l'Assomption
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		26 135,36	a	250 000,00	b
			0,00		250 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	26 135,36	0,00	250 000,00	250 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	26 135,36	0,00	250 000,00	250 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-250 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202102
LIBELLE : Restructuration Grange en salle conseil municipal/Esp tiers lieu
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 161 486,52	a	427 571,02	b	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	1 854,28	29 020,74	0,00		0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	1 854,28	0,00	0,00		0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	29 020,74	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 159 632,24	398 550,28	50 000,00		50 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	929 441,13	398 550,28	50 000,00		50 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	230 191,11	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	343 863,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	343 863,00		343 863,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	343 863,00		343 863,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-133 708,02
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202201
LIBELLE : Chaufferie bois et réseau chaleur
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		153 543,58	a 48 094,35	5 000,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	153 543,58	48 094,35	5 000,00	5 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	105 441,59	48 094,35	5 000,00	5 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	48 101,99	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 86 999,00	7 463,00	d 7 463,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	86 999,00	7 463,00	7 463,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	86 999,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	7 463,00	7 463,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	41 367,65
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202202
LIBELLE : Programme Pool routier 2022-2024
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		119 252,22	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	119 252,22	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	119 252,22	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	33 566,40	d 33 566,40
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	33 566,40	33 566,40
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	33 566,40	33 566,40
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	33 566,40
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 293 810,87	488 001,91	1 287 094,25	1 287 094,25	1 775 096,16
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	676 173,35	488 001,91	480 806,11	480 806,11	968 808,02
1321 Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	331 517,00	192 083,50	86 999,00	86 999,00	279 082,50
1322 Subv. non transf. Régions	9 668,00	9 440,78	7 463,00	7 463,00	16 903,78
1323 Subv. non transf. Départements	70 368,81	21 858,09	386 344,11	386 344,11	408 202,20
1327 Subv. non transf. Fonds européens	264 619,54	264 619,54	0,00	0,00	264 619,54
1345 Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	676 173,35	488 001,91	480 806,11	480 806,11	968 808,02
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	137 231,52	0,00	150 168,28	150 168,28	150 168,28
10222 FCTVA	107 231,52	0,00	100 168,28	100 168,28	100 168,28
10226 Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,récie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274 Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	11 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des recettes financières	148 231,52	0,00	150 668,28	150 668,28	150 668,28
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	824 404,87	488 001,91	631 474,39	631 474,39	1 119 476,30
021 Virement de la section de fonctionnement	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	19 406,00		13 890,80	13 890,80	13 890,80
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
28041482 Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	1 877,40		0,00	0,00	0,00
2804181 Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00		1 915,00	1 915,00	1 915,00
2804182 Autres org pub - Bât. et installations	17 528,60		11 975,80	11 975,80	11 975,80
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		191 729,06	191 729,06	191 729,06
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
238	0,00	I	191 729,06	II	191 729,06
Total des recettes d'ordre	469 406,00		655 619,86	655 619,86	655 619,86

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 022 856,77	0,00	0,00	3 150 150,83	3 150 150,83	0,00	3 150 150,83	3 150 150,83
011	Charges à caractère général (3)	761 850,77	0,00	0,00	773 000,00	773 000,00	0,00	773 000,00	773 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 274 300,00	0,00		1 385 000,00	1 385 000,00		1 385 000,00	1 385 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	456 149,90	0,00	0,00	472 260,03	472 260,03	0,00	472 260,03	472 260,03
6586	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 492 300,67	0,00	0,00	2 630 260,03	2 630 260,03	0,00	2 630 260,03	2 630 260,03
66	Charges financières	60 500,00	0,00		55 500,00	55 500,00		55 500,00	55 500,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	150,10			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	61 150,10	0,00	0,00	56 000,00	56 000,00		56 000,00	56 000,00
	Total des dépenses réelles	2 553 450,77	0,00	0,00	2 686 260,03	2 686 260,03	0,00	2 686 260,03	2 686 260,03
023	Virement à la section d'investissement	450 000,00			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	19 406,00			13 890,80	13 890,80		13 890,80	13 890,80
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	469 406,00			463 890,80	463 890,80		463 890,80	463 890,80
								D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées**3 150 150,83**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 731 663,26	0,00	2 855 397,00	2 855 397,00	2 855 397,00
013	Atténuations de charges (2)	30 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	194 600,00	0,00	204 000,00	204 000,00	204 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	253 818,00	0,00	343 558,00	343 558,00	343 558,00
731	Fiscalité locale	1 495 477,00	0,00	1 579 426,00	1 579 426,00	1 579 426,00
74	Dotations et participations (2)	697 913,26	0,00	630 912,00	630 912,00	630 912,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	8 500,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
	Total des recettes de gestion des services	2 680 308,26	0,00	2 804 896,00	2 804 896,00	2 804 896,00
76	Produits financiers	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
77	Produits spécifiques (2)	11 354,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	11 355,00	0,00	501,00	501,00	501,00
	Total des recettes réelles	2 691 663,26	0,00	2 805 397,00	2 805 397,00	2 805 397,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	40 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	40 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
			R002 Résultat reporté ou anticipé (7)			294 753,83
			Total des recettes de fonctionnement cumulées			3 150 150,83

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III									
B1									

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 022 856,77	0,00	0,00	3 150 150,83	3 150 150,83	0,00	3 150 150,83	3 150 150,83
011	Charges à caractère général (4)	761 850,77	0,00	0,00	773 000,00	773 000,00	0,00	773 000,00	773 000,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
60612	Énergie - Électricité	120 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60621	Combustibles	1 500,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60624	Produits de traitement	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	45 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60631	Fournitures d'entretien	18 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60636	Vêtements de travail	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	200 000,00	0,00		230 000,00	230 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00
613	Locations	28 500,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61524	Entretien bois et forêts	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	40 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6161	Multirisques	18 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
618	Divers	12 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	18 300,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	32 050,77	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
625	Déplacements et missions	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
626	Frais postaux et frais télécommunication	21 500,00	0,00		19 500,00	19 500,00	0,00	19 500,00	19 500,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	5 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 274 300,00	0,00		1 385 000,00	1 385 000,00		1 385 000,00	1 385 000,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	16 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
6411	Personnel titulaire	774 000,00	0,00		800 000,00	800 000,00		800 000,00	800 000,00
6413	Personnel non titulaire	90 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00		115 000,00	115 000,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	379 300,00	0,00		417 000,00	417 000,00		417 000,00	417 000,00
6470	Autres charges sociales	9 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
648	Autres charges de personnel	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	456 149,90	0,00	0,00	472 260,03	472 260,03	0,00	472 260,03	472 260,03
65188	Autres	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65311	Indemnités de fonction	71 000,00	0,00		71 000,00	71 000,00	0,00	71 000,00	71 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65315	Formation	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
65316	Frais de représentation du maire	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65568	Autres contributions	50 000,00	0,00		62 000,00	62 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	230 000,00	0,00		230 000,00	230 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	47 100,00	0,00		53 500,00	53 500,00	0,00	53 500,00	53 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	12 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	10 249,90	0,00		7 460,03	7 460,03	0,00	7 460,03	7 460,03
65888	Autres	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 492 300,67	0,00	0,00	2 630 260,03	2 630 260,03	0,00	2 630 260,03	2 630 260,03
66	Charges financières	60 500,00	0,00		55 500,00	55 500,00		55 500,00	55 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
6688	Autres	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	150,10			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	150,10			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	61 150,10	0,00	0,00	56 000,00	56 000,00		56 000,00	56 000,00
	Total des dépenses réelles	2 553 450,77	0,00	0,00	2 686 260,03	2 686 260,03	0,00	2 686 260,03	2 686 260,03
023	Virement à la section d'investissement	450 000,00			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	19 406,00			13 890,80	13 890,80		13 890,80	13 890,80
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	19 406,00			13 890,80	13 890,80		13 890,80	13 890,80
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	469 406,00			463 890,80	463 890,80		463 890,80	463 890,80

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I+B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 731 663,26	0,00	2 855 397,00	2 855 397,00	2 855 397,00
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	194 600,00	0,00	204 000,00	204 000,00	204 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7032	Stationnement et location voie publique	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	600,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
70688	Autres prestations de services	4 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7078	Autres marchandises	5 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	15 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	253 818,00	0,00	343 558,00	343 558,00	343 558,00
73211	Attribution de compensation	166 134,00	0,00	166 134,00	166 134,00	166 134,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	37 684,00	0,00	37 424,00	37 424,00	37 424,00
73221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 495 477,00	0,00	1 579 426,00	1 579 426,00	1 579 426,00
73111	Impôts directs locaux	1 435 677,00	0,00	1 514 872,00	1 514 872,00	1 514 872,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	58 800,00	0,00	64 554,00	64 554,00	64 554,00
7318	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	697 913,26	0,00	630 912,00	630 912,00	630 912,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	259 149,00	0,00	263 140,00	263 140,00	263 140,00
741121	DSR des communes	159 532,00	0,00	173 047,00	173 047,00	173 047,00
741127	DNP des communes	109 023,00	0,00	109 074,00	109 074,00	109 074,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	10 292,26	0,00	1 397,00	1 397,00	1 397,00
74718	Autres participations Etat	333,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	3 500,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	11 084,00	0,00	11 254,00	11 254,00	11 254,00
7488	Autres attributions et participations	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 500,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
752	Revenus des immeubles	8 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75888	Autres	500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Total des recettes de gestion des services	2 680 308,26	0,00	2 804 896,00	2 804 896,00	2 804 896,00
76	Produits financiers	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
7688	Autres	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
77	Produits spécifiques (3)	11 354,00	0,00	500,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	354,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	11 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	2 691 663,26	0,00	2 805 397,00	2 805 397,00	2 805 397,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	40 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
72	Production immobilisée	40 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	40 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 679 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 679 000,00									
20244201 CUSD22306N51043	Etablissement CREDIT MUTUEL CAISSE REGIONALE MIDI-ATLANTIQUE	22/07/2022		30/11/2022	1 000 000,00	F			1,650	1,677	T	X Echéance constante		A-1
7441265	Compagnie CAISSE D EPARGNE	07/07/2008		03/03/2009	341 000,00	F			5,050	5,060	A	X Echéance constante		A-1
7735665	Compagnie CAISSE D EPARGNE	05/07/2010		05/01/2012	500 000,00	F			3,600	3,600	A	X Echéance constante		A-1
8197428	Compagnie CAISSE D EPARGNE	03/07/2012		05/11/2012	500 000,00	F			5,300	5,410	T	X Echéance constante		A-1
MON271074EUR/0289518/001	Etablissement DEXIA	15/07/2010		01/01/2011	112 500,00	F			3,560	3,609	T	X Echéance constante		A-1
MON271076EUR/0289520/001	Etablissement DEXIA	15/07/2010		01/01/2011	47 000,00	F			2,610	2,638	T	X Echéance constante		A-1
MON271077EUR	Etablissement: DEXIA	13/07/2010		01/11/2010	141 000,00	F			3,560	3,609	T	X Echéance constante		A-1
MON271079EUR	Etablissement DEXIA	13/07/2010		01/11/2010	37 500,00	F			2,610	2,635	T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux initial					
								Taux actuariel						
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 679 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant ; P pour amortissement progressif ; F pour *in fine* ; X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 779 096,94				144 910,78	52 328,04	0,00	0,00	16 555,41
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 779 096,94				144 910,78	52 328,04	0,00	0,00	16 555,41
20244201 CU3D22306N51043		0,00	A-1	925 773,46	13,58	F	1,677	60 491,09	14 902,27	0,00	0,00	1 269,08
7441265		0,00	A-1	116 425,10	4,17	F	5,060	21 048,97	5 879,47	0,00	0,00	3 986,98
7735665		0,00	A-1	243 007,53	7,00	F	3,600	26 751,35	8 748,27	0,00	0,00	7 698,72
8197428		0,00	A-1	351 955,23	13,58	F	5,410	17 906,76	18 301,64	0,00	0,00	2 754,04
MON271074EUR/0289518/001		0,00	A-1	48 677,67	6,75	F	3,609	6 236,84	1 650,28	0,00	0,00	377,72
MON271076EUR/0289520/001		0,00	A-1	19 289,28	6,75	F	2,638	2 545,29	476,67	0,00	0,00	109,25
MON271077EUR		0,00	A-1	59 080,83	6,58	F	3,609	7 886,43	1 998,77	0,00	0,00	303,75
MON271079EUR		0,00	A-1	14 887,84	6,58	F	2,635	2 044,05	368,67	0,00	0,00	55,87
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)						
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00		
Total général		0,00		1 779 096,94						144 910,79	52 326,04	0,00	16 555,41	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnet)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 779 096,94	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5 30/04/2009

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00
Dépréciation créances douteuses	0,00	02/12/2021	5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	2 613 697,40	2 099 677,90	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 880 101,30	1 515 499,23										33 818,60	44 443,22	
ALTEAL	2019	X Echéance constante	Prêt PLUS Foncier 9 logements sociaux Résidence Berthe MORISOT - Sté ALTEAL - Durée 50 ans - Montant	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	59 460,00	55 862,08	45,42	A	F	1,100	F	1,100	A-1		614,48	939,48		
ALTEAL	2019	X Echéance constante	Prêt PLAÏ construction 4 logements sociaux Résidence Berthe MORISOT - Sté ALTEAL - 40 ans Montant to	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	81 900,00	74 231,69	35,42	A	F	0,300	F	0,300	A-1		222,70	1 955,74		
ALTEAL	2019	X Echéance constante	Prêt PLAÏ Foncier 4 logements sociaux Résidence Berthe MORISOT - Sté ALTEAL - Durée 50 ans Montant t	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 890,00	21 206,83	45,50	A	F	0,300	F	0,300	A-1		63,62	430,63		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ALTEAL	2019	X Echéance constante	Prêt PLUS Construction 9 logements sociaux Résidence Berthe MORISOT - Sté ALTEAL - Durée 40 ans - Mo	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	212 700,00	195 572,06	35,50	A	F	1,100	F			1,100	A-1		2 151,29	4 457,16
ALTEAL	2019	C	Prêt Booster - 13 logements sociaux Résidence Berthe MORISOT - Sté ALTEAL - Garantie à 30 % - Monta	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27 300,00	27 300,00	45,50	A	C	EURIBOR	0,610	C	EURIBOR	0,610	-1	EURIBOR	166,53	0,00
ASSOCIATION MYRIAM	2009	P	Extension Maison de Retraite Notre Dame de la Paix	DEXIA CREDIT LOCAL	778 800,00	522 686,18	19,83	T	R	4,310	R			4,310	-		22 147,44	23 580,94
MESOLIA HABITAT	2015	X Echéance constante	PLUS constructions - MESOLIA HABITAT - construction de 8 logements sociaux locaux lotissement "Les PLUS foncier - MESOLIA HABITAT - Construction de 8 logements sociaux locaux lotissement "Les Impre	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	123 779,00	111 779,96	33,50	A	F	1,350	F			1,350	-1		1 534,18	2 465,82
MESOLIA HABITAT	2015	X Echéance constante	MESOLIA HABITAT - Construction de 8 logements sociaux locaux lotissement "Les Impre	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	52 733,00	48 702,19	43,50	A	F	1,350	F			1,350	-1		668,44	831,56
MESOLIA HABITAT	2019	P	PLAI - 3 logements sociaux locaux lotissement "Les Impressionnistes"	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	71 579,40	63 590,98	34,50	A	F	0,550	F			0,550	-1		349,75	1 661,88

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
MESOLIA HABITAT	2019	P	PLUS MESOLIA HABITAT - 5 logements sociaux localifs lotissement Les Impressionnistes	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	123 779,10	109 705,24	34,50	A	V	1,350		V		1,350	-1		1 481,02	2 873,82	
MESOLIA HABITAT	2015	P	PLAI constructions - MESOLIA HABITAT - construction 8 logements localifs lotissement "Les sociaux"	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	71 580,00	61 731,81	33,50	A	F	0,550		F		0,550	-1		345,18	1 670,21	
MESOLIA HABITAT	2019	P	PLAI Foncier - MESOLIA HABITAT - 3 logements sociaux localifs lotissement "Les Impressionnistes"	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 484,70	27 861,24	44,50	A	F	0,550		F		0,550	-1		153,24	551,94	
MESOLIA HABITAT	2015	P	PLAI foncier - MESOLIA HABITAT - construction de 8 logements sociaux lotissement "Les sociaux"	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 485,00	27 224,24	43,50	A	F	0,550		F		0,550	-1		152,23	554,71	
MESOLIA HABITAT	2019	P	PLUS MESOLIA HABITAT - 5 logements sociaux localifs lotissement Les Impressionnistes	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	52 733,10	48 053,73	44,50	A	V	1,350		V		1,350	-1		648,73	954,44	
PROMOLOGIS	2011	X Echéance progressive	Prêt localif à usage social 13 logements Plus Foncier - PROMOLOGIS	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	139 878,00	119 991,00	37,17	A	F	2,600		F		2,600	-		3 119,77	1 514,89	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					733 596,10	584 178,67										10 798,45	16 139,48	
COLOMIERS HABITAT	2013	X Echéance constante	Prêt PLAI Foncier Construction 6 logements collectifs et 3 individuels Locatifs Sociaux chemin des B	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 400,00	24 220,17	39,83	A	F	1,050	F	1,050	1,050	-		254,31	477,66	
COLOMIERS HABITAT	2014	X Echéance constante	Prêt PLUS foncier Construction 6 logements collectifs et 3 individuels Locatifs Sociaux chemin des B	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	60 701,00	50 554,05	39,83	A	F	0,000	F	0,000	0,000	-		0,00	1 214,02	
COLOMIERS HABITAT	2014	X Echéance constante	Prêt PLAI - Construction 6 logements collectifs et 3 individuels Locatifs sociaux, chemin des Barthe	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	112 050,00	87 502,16	29,08	A	F	1,050	F	1,050	1,050	-		918,77	2 531,86	
COLOMIERS HABITAT	2013	X Echéance constante	Prêt PLUS construction 6 logements collectifs et 3 individuels Locatifs Sociaux chemin des Barthes e	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	216 600,00	179 211,05	30,08	A	F	1,850	F	1,850	1,850	-		3 315,40	4 397,69	
PROMOLOGIS	2011	P	Logements sociaux - PLUS - PROMOLOGIS	Administration CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	315 845,10	242 691,24	29,17	A	F	2,600	F	2,600	2,600	-		6 309,97	7 518,25	
TOTAL GENERAL					2 613 697,40	2 099 677,90										44 617,05	60 582,70	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	197 239,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	197 239,00
Recettes réelles de fonctionnement	2 805 397,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	7,03
---	-------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
 (4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Norm de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
65748	2024-07	Subvention annuelle 2024	Association COMITE DE JUMELAGE	Association	53 500,00
65748	2024-08	Subvention annuelle 2024	Association ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS	Association	1 500,00
65748	2024-09	Subvention annuelle 2024	Association ECOLE DE MUSIQUE	Association	1 200,00
65748	2024-10	Subvention annuelle 2024	Association EQUIWAY	Association	5 000,00
65748	2024-11	Subvention annuelle 2024	Association GET MEDIA	Association	1 200,00
65748	2024-12	Subvention annuelle 2024	Association FORME ET LOISIRS LAGARDELLE	Association	200,00
65748	2024-13	Subvention annuelle 2024	Association INFO@LEZE	Association	1 400,00
65748	2024-14	Subvention annuelle 2024	Association LE JADE DE SHANDONG	Association	1 500,00
65748	2024-15	Subvention annuelle 2024	Association JUDO CLUB	Association	5 000,00
65748	2024-16	Subvention annuelle 2024	Association KID'IZI	Association	5 000,00
65748	2024-17	Subvention annuelle 2024	Association LAGARDELLE/MIREMONT SPORTS	Association	200,00
65748	2024-18	Subvention annuelle 2024	Association LOISIRS CREATIFS	Association	5 000,00
65748	2024-19	Subvention annuelle 2024	Association PETANQUE ET LOISIRS DE LAGARDELL	Association	400,00
65748	2024-20	Subvention annuelle 2024	Association PARENTS D'ELEVES SOURIS PETIT COLIBRI	Association	1 200,00
65748	2024-21	Subvention annuelle 2024	Association TENNIS CLUB	Association	2 000,00
65748	2024-01	Subvention annuelle 2024	Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aqua	Association	4 500,00
65748	2024-02	Subvention annuelle 2024	Association BELLE EPOQUE	Association	400,00
65748	2024-03	Subvention annuelle 2024	Association CASSIOPEE DANSE	Association	500,00
65748	2024-04	Subvention annuelle 2024	Association ASSOC COMMUNALE CHASSE	Association	400,00
65748	2024-05	Subvention annuelle 2024	Association COMITE CARNAVAL	Association	700,00
65748	2024-06	Subvention annuelle 2024	Association COMITE DES FETES LAGARDELLE	Association	1 200,00
65748					15 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	AGENTS TITULAIRES		AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	1,00	4,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Assistante de gestion budgétaire et comptable	C	0,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DGS	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Secrétaires - Agent polyvalent des services administratifs	C	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	4,00	16,00	16,00	16,00	3,00	19,00
Agent de service et d'entretien	C	2,00	4,00	6,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent service et propreté	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Agent technique polyvalent	C	8,00	0,00	8,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Médiathécaire-Animateur	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Responsable technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Urbanisme	C	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	2,00	5,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ATSEM	C	3,00	2,00	5,00	5,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Bibliothécaires	C	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Garde champêtre	C	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		21,00	7,00	28,00	28,00	3,00	31,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent service et propriété Médiathécaire-Animateur	C	TECH		0,00	A Remplacement	CDD
	C	TECH		0,00	A Contrat aidé	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent service et propriété	C	TECH		0,00	A Accroissement	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6* : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex. : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		
		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
01/01/2023 -	ICEA	SAS ICEA	Association	500,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				
01/01/2022 - Conseil arboricole	ARBRES REMARQUABLES	Association ARBRES REMARQUABLES	Association	45,00
01/01/2023 - Action sociale agents communaux	CNAS	Association CNAS	Autres Organismes Sociaux	5 936,00
01/01/2023 - Conseil arboricole	ARBRES ET PAYSAGES D'AUTAN	Association ARBRES ET PAYSAGES D'AUTAN	Association	200,00
01/01/2023 - Droit de copies	CFC	Société CFC	Etablissement Public National	990,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
PETR DU PAYS DU SUD TOULOUSAIN		SFP	7 646,09
SDEHG		SFP	27 994,62
ASA VALLEE DE LA LEZE	01/01/2014	SFP	1 331,05
AMF		SFP	630,50
SAGe	01/01/2020	SFP	13 344,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	107 526,46	107 526,46
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-296 936,20	-296 936,20
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	600 000,00	600 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	600 000,00	600 000,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	150 000,00	150 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	614 559,08	614 559,08
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 064 559,08	1 064 559,08

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		150 000,00	150 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		150 000,00	150 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	150 000,00	150 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		614 559,08	III 614 559,08
Ressources propres externes de l'année (a)		150 168,28	150 168,28
10222	FCTVA	100 168,28	100 168,28
10226	Taxe d'aménagement (3)	50 000,00	50 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		464 390,80	464 390,80
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	1 915,00	1 915,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	11 975,80	11 975,80
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00	500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	450 000,00	450 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP2024-01	550 000,00	0,00	550 000,00	0,00	250 000,00	300 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TIQPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TIQPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	2 861 000,00	5,81	40,84	0,00	1 168 432,00	5,81
TFPNB	51 800,00	3,81	143,35	0,00	74 255,00	3,81
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	72 100,00	-5,58	18,94	0,00	13 856,00	-5,57
TOTAL	2 984 900,00	5,46			1 256 343,00	5,55

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 05/04/2024

Présenté par Le Maire (1),

A Lagardelle-sur-Lèze, le 12/04/2024



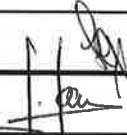


Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Lagardelle-sur-Lèze, le 12/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BOY Giselle	
COSTES André	
DARCHE Yoann	
DEJEAN Serge	
DUBOS Laurent	
ESTER Eva	
EXPERT Bernard	
GIRAUD Jean-Claude	
HEBRARD Céline	
HENOT Pierre	
JOACHIM Hélène	
JOUEN Claudie	
MUNOZ Floréal	
MURATORIO Grégory	
PASCUAL Vincent	
PAULIGNAN Myriam	
PINEAU Hervé	
PUECH Florence	
SALA Christelle	
SERRES Alain	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

SINIGAGLIA Françoise	
SOUM Sylvie	
WIECZORECK Jacotte	 (2)

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/04/2024, et de la publication le

A Lagardelle-sur-Lèze, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.